



FORMATIONS EN ORTHOPHONIE
PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES

2022

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)
Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE
Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com



SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)
Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE
Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Organigramme

Sonia MICHALON

**Responsable administrative &
pédagogique**

Référent PSH

Formatrice

Mila BLIN

Assistante commerciale

**Gestion des mails et des
facturations**

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Dans le parcours de soin des personnes présentant un trouble neurocognitif, comme dans la maladie d'Alzheimer, mieux **communiquer malgré les troubles de la mémoire et du langage est essentiel**. Cela permet de réduire les troubles du comportement, la prise de psychotropes ou encore la culpabilité des aidants (HAS, 2018).

Encourager les membres de la famille dans leurs efforts d'adaptation à ce nouveau mode de communication maintient les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer en position de sujet pensant et communiquant, à ses yeux ou encore ceux de ses proches.

Dès lors, la formation des professionnels de la communication semble plus que jamais un élément essentiel du parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie dégénérative apparentée.

Dans cette optique, mon organisme de formation s'est spécialisé dans la question du vieillissement cognitif et des troubles du langage et de la communication qui peuvent découler de certaines maladies neurodégénératives. Geriâtres ou neurologues s'accordent sur l'importance de la précocité de la prise en soin. Dans ce sens, l'orthophonie fait partie des techniques non médicamenteuses que l'on peut utiliser auprès de ces personnes, afin d'améliorer leur fonctionnement cognitif mais également leur communication fonctionnelle au quotidien, et ainsi, impacter leur qualité de vie.

J'ai commencé ma carrière en ayant étudié la psychologie, puis les sciences cognitives et les neurosciences (M2R Sciences Cognitives, Doctorat de neuropsychologie) avant de me tourner vers le soin et l'orthophonie. Je travaille depuis plus de 15 ans auprès de personnes adultes porteuses de troubles neurocognitifs, que ce soit au sein du Centre Mémoire ou au sein de mon cabinet libéral. La communication est au centre de mes préoccupations afin de maintenir mes patients dans un statut d'individu communiquant. Je les accompagne de l'étape diagnostic jusqu'au projet d'accompagnement thérapeutique. Forte de mon expérience théorique et clinique que je souhaite partager et transmettre lors de mes formations, j'espère contribuer à améliorer le regard porté sur ces personnes, et grâce à vous mes collègues orthophonistes, les maintenir acteur de leurs interactions sociales et communicationnelles.

Plus on est formé - mieux on accompagne - et plus longtemps.

Les actions de formation visent à répondre à vos nombreuses questions, à améliorer les pratiques professionnelles grâce au transfert de connaissances. Nos formations répondent à des problématiques de santé publique, comme pour la maladie d'Alzheimer, qui interroge sur l'autonomie et la communication. Les orthophonistes sont au 1^{er} plan de l'accompagnement des problématiques sociales et communicationnelles. En agissant sur le maintien de la communication, on agit directement sur la santé mentale et la qualité de vie, cela permet de réduire le recours aux psychotropes, cela diminue la culpabilité de l'aidant. Autant de raison pour agir sur la communication de personnes porteuses de troubles neurocognitifs. Pour 2021, deux formations de 3 jours permettront l'échange sur la communication dans la maladie d'Alzheimer & apparenté pour l'une, et pour l'autre, sur le bilan orthophonique en contexte de troubles neurocognitifs.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Sonia MICHALON



SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Programme 2022

Dates/Formations

	Communication & Alzheimer	Vieillessement cognitif & orthophonie : quelle évaluation ?
<i>Janvier/Février</i>	V21,S22 janvier,V4 février	V28,S29 janvier,S5 février
<i>Mars</i>	V18,S19,S26	
<i>Avril/mai</i>	V29,S30 avril,S7 mai	V22,S23 avril,V6 mai
<i>Juillet/Aout</i>	V22,S23 juillet,V5 aout	V29,S30 juillet,S6 aout
<i>Octobre</i>	V7,S8,V21	
<i>Novembre/décembre</i>	V18,S19 novembre,S3 décembre	V25,S26 novembre,V2 décembre

Tarifs en euros

Statut	tarifs
Etudiant	150
Libéral non-fifpl	300
Libéral fifpl	570
Institution	700

Comprend :

- 21h de formation
- Supports pédagogiques : pdf du PPT, articles, outils

Aide au financement :

- Déduction fiscale
- FIF-PL
- Crédit impôt formation

Accessibilité : pour toutes questions concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, veuillez me joindre par mail ou téléphone.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Satisfaction 2021



Communication & Alzheimer

3 jours pour tout comprendre des maladies neurodégénératives

95,6 % de satisfaction

Bilan & vieillissement cognitif

3 jours pour mettre en pratique et s'entraîner à la pratique de l'évaluation cognitive en contexte de vieillissement pathologique

93,4% de satisfaction

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Communication & Alzheimer

Publics : Orthophoniste

Pré-requis : certificat en orthophonie ou diplôme européen en orthophonie, validé ou en cours

Présentation de la formation

Cette formation se veut à la fois **théorique et pratique**. Elle vise à mieux cerner la nature des **interactions communicationnelles** dans les processus neurodégénératifs dits corticaux d'étiologie **Alzheimer** ou **encore fronto-temporale**. Nous en préciserons également les formes atypiques comme les **aphasies progressives primaires**. L'objectif est d'affiner notre pratique tournée vers l'évaluation, en distinguant un **vieillessement pathologique d'un vieillissement normal**, mais également en aidant le praticien à structurer son accompagnement, du **stade léger au stade sévère**, à la fois auprès du **patient**, mais également de l'**aidant**.

Je suis orthophoniste, je peux faire tout ça ? Alors, oui et nous allons essayer de voir comment.

Objectifs de la formation

L'objectif principal est d'améliorer les pratiques professionnelles orthophoniques tournées vers l'évaluation et l'accompagnement de personnes porteuses de troubles neurocognitifs dégénératifs. A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable d'évaluer et de prendre en charge les dysfonctionnements cognitifs d'une personne porteuse de troubles neurocognitifs d'étiologie Alzheimer ou fronto-temporale.

Objectifs pédagogiques

- ✘ Comprendre le fonctionnement cérébral et identifier certaines structures cérébrales : les lobes cérébraux, le thalamus, l'hippocampe, l'amygdale, les noyaux gris centraux.
- ✘ Identifier les grandes fonctions cognitives qui intéressent la communication : le langage, la mémoire, les fonctions exécutives, les émotions, la théorie de l'esprit et le contrôle motivationnel.
- ✘ Comprendre le vieillissement cognitif normal et pathologique : maladie d'Alzheimer, démence fronto-temporale, aphasies primaires progressives.
- ✘ Maîtriser les outils d'évaluation
- ✘ Être en capacité de proposer un projet thérapeutique adapté
- ✘ Structurer un projet de remédiation cognitive ou affective
- ✘ L'accompagnement de l'aidant
- ✘ La communication au stade sévère

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Formateur : Dre Sonia MICHALON

Docteure en neuropsychologie

Orthophoniste libérale et salariée

Membre actif GREC-ILL

Auteure d'ouvrages ou de logiciel en orthophonie

Programme détaillé

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h -- Pauses : 10h30-11h / 12h30-13h30 / 15h-15h30

J1 matin

- Ouverture et présentation de la formation, des participants, du formateur
- cerveau & cognition : voyage dans mon cerveau

J1 après-midi

- Langage & neuropsychologie cognitive : compréhension/production lexicale orale
- Communication & neurosciences cognitives : traitement phonologique, sémantique, émotionnel, motivationnel, intégration et métacognition

J2 matin

- L'évaluation des troubles neurocognitifs : MoCA, MMSE, BECS, BETL, GREMOTS, PEGV, PALS, BREF, Mini-SEA, TOM 15, fluence FAS

J2 après-midi

- Le vieillissement cognitif normal
- Les troubles neurocognitifs légers
- Les troubles neurocognitifs majeurs : MA, DFT, APP
- Les diagnostics orthophoniques et les hypothèses étiologiques

J3 matin

- Le projet thérapeutique et justifications
- Les interventions lexico-sémantiques
- Les interventions lexico-phonologiques
- Les interventions exécutives
- Les interventions attentionnelles/motivationnelles
- Les interventions émotionnelles

J3 après-midi

- Les interventions au stade sévère
- La place de l'aidant
- L'arrêt de la prise en charge
- Ne pas lâcher la vie sociale

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Démarches pédagogiques

- Echanges autour des attentes des participants
- Diapositives illustrant les propos du formateur remis au participant
- Dossier de formation comprenant articles, outils d'évaluation ou d'accompagnement
- Temps de questionnements structurés autour de cas pratiques
- Echanges sur les pratiques professionnelles des participants
- Synthèse des 1/2 journées
- Questionnaire d'acquisition de connaissances

Modalités d'évaluation

- Echanges sur le positionnement et les attentes des participants
- Questionnaire d'acquisition de connaissance
- Questionnaire de satisfaction

Organisme organisateur : SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 -- Mail : sonia.michalon.formatation@gmail.com

Informations pratiques

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

Lieux : classe virtuelle synchrone sur Zoom – dates à définir

Tarifs : libéral FIFPL-570 euros, logopède-300 euros, institution-700 euros, étudiant-150 euros

Effectif max : 30 personnes

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formatation@gmail.com

Bibliographie

- Allain, P., Etcharry-Bouyx, F., & Verny, C. (2013). Executive functions in clinical and preclinical Alzheimer's disease. *Revue Neurologique*, 169, 695-708.
- Allain, Phillippe, Calso, C., & Besnard, J. (2019). Approche théorique des fonctions exécutives. *Les fonctions exécutives du traumatisé crânien adulte: du trouble cognitif aux troubles du comportement*. Présenté à Montpellier. Montpellier.
- Amieva, H. (2018). Prévention des troubles cognitifs liés au vieillissement: L'apport de l'épidémiologie. *Revue de neuropsychologie*, 10, 65-68.
- Burgess, P. W., & Stuss, D. T. (2017). Fifty Years of Prefrontal Cortex Research: Impact on Assessment. *Journal of the International Neuropsychological Society: JINS*, 23, 755-767.
- Duclos, H., Bejanin, A., Eustache, F., Desgranges, B., & Laisney, M. (2018). Role of context in affective theory of mind in Alzheimer's disease. *Neuropsychologia*, 119, 363-372.
- Fliss, R., Le Gall, D., Etcharry-Bouyx, F., Chauviré, V., Desgranges, B., & Allain, P. (2016). Theory of Mind and social reserve: Alternative hypothesis of progressive Theory of Mind decay during different stages of Alzheimer's disease. *Social Neuroscience*, 11, 409-423.
- Gluhm, S., Goldstein, J., Loc, K., Colt, A., Liew, C. V., & Corey-Bloom, J. (2013). Cognitive performance on the mini-mental state examination and the montreal cognitive assessment across the healthy adult lifespan. *Cognitive and Behavioral Neurology: Official Journal of the Society for Behavioral and Cognitive Neurology*, 26, 1-5.
- HAS (2018). Guide parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée
- Michalon, S., Serveaux, J.-P., & Allain, P. (2018). Impact des fonctions frontales sur les activités de la vie quotidienne dans la maladie d'Alzheimer. *Gériatrie et Psychologie Neuropsychiatrie du Vieillessement*, 16, 321-328.
- Morello, A. N. da C., Lima, T. M., & Brandão, L. (2017). Language and communication non-pharmacological interventions in patients with Alzheimer's disease: a systematic review. Communication intervention in Alzheimer. *Dementia & Neuropsychologia*, 11(3), 227-241.
- Narme, P., Mouras, H., Roussel, M., Devendeville, A., & Godefroy, O. (2013). Assessment of socioemotional processes facilitates the distinction between frontotemporal lobar degeneration and Alzheimer's disease. *Journal of Clinical and Experimental Neuropsychology*, 35, 728-744.
- Narme, P., Roussel, M., Mouras, H., Krystkowiak, P., & Godefroy, O. (2017). Does impaired socioemotional functioning account for behavioral dysexecutive disorders? Evidence from a transnosological study. *Neuropsychology, Development, and Cognition. Section B, Aging, Neuropsychology and Cognition*, 24, 80-93.
- Ramanan, S., de Souza, L. C., Moreau, N., Sarazin, M., Teixeira, A. L., Allen, Z., ... Bertoux, M. (2017). Determinants of theory of mind performance in Alzheimer's disease: A data-mining study. *Cortex*, 88, 8-18.
- Stuss, D. T., & Alexander, M. P. (2007). Is there a dysexecutive syndrome? *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 362, 901-915.
- Van Der Linden, M. (2018). Pour une neuropsychologie clinique intégrative et centrée sur la vie quotidienne. *Revue de Neuropsychologie*, 10(1), 41-46.
- Van Liew, C., Santoro, M. S., Goldstein, J., Gluhm, S., Gilbert, P. E., & Corey-Bloom, J. (2016). Evaluating Recall and Recognition Memory Using the Montreal Cognitive Assessment: Applicability for Alzheimer's and Huntington's Diseases. *American Journal of Alzheimer's Disease and Other Dementias*, 31, 658-663.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Vieillessement cognitif & orthophonie : quelle évaluation ?

Publics : Orthophoniste

Pré-requis : certificat en orthophonie ou diplôme européen en orthophonie, validé ou en cours

Présentation de la formation

Quelle évaluation proposer à une personne qui se **plaint de sa mémoire** ? Comment déterminer si nous sommes en contexte de **vieillessement normal ou pathologique** ? Existe-t-il un **trouble neurocognitif** ? Est-il **mineur ou majeur** ? Impacte-t-il les **interactions sociales et communicationnelles** de la personne qui vient consulter ? Existe-t-il d'autres atteintes cognitives ? Vers quelles professionnelles orienter ? **Je suis orthophoniste, je peux faire tout ça ? Alors, oui et nous allons essayer de voir comment.**

Objectifs de la formation

L'objectif principal est d'améliorer les pratiques professionnelles orthophoniques tournées vers l'évaluation et l'accompagnement de personnes porteuses de troubles neurocognitifs dégénératifs. A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable d'évaluer et de prendre en charge les dysfonctionnements cognitifs d'une personne porteuse de troubles neurocognitifs d'étiologie Alzheimer ou fronto-temporale.

Objectifs pédagogiques

- ✗ Savoir mener un entretien clinique
- ✗ Identifier un trouble neurocognitif, savoir s'il est mineur ou majeur
- ✗ Identifier les perturbations lexicales et ses déficits cognitifs sous-jacents
- ✗ Connaître les outils nécessaires à l'évaluation de la communication, leur cotation et leur interprétation
- ✗ Evoluer dans une démarche de diagnostic différentiel pour cibler les processus déficitaires
- ✗ Proposer un projet thérapeutique adapté

Formateur : Dre Sonia MICHALON

Docteure en neuropsychologie

Orthophoniste libérale et salariée

Membre actif GREC-ILL

Auteure d'ouvrages ou de logiciel en orthophonie

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Programme détaillé

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h -- Pauses : 10h30-11h / 12h30-13h30 / 15h-15h30

J1 matin

- Ouverture de la formation et présentations
- L'entretien clinique

J1 après-midi

- L'évaluation cognitive globale : MoCA, MMSE, ADL

J2 matin

- L'évaluation des troubles lexicaux : BECS, BETL, GREMOTS, BECLA, PEGV, PALS, DTLA, LAST

J2 après-midi

- L'évaluation cognitive associée : PEGV, BECLA, BETL, BREF, TOM15, mini-SEA, fluence FAS
- Les diagnostics orthophoniques
- Les hypothèses étiologiques

J3 matin

- L'évaluation émotionnelle
- L'évaluation motivationnelle

J3 après-midi

- L'évaluation de l'aidant

Démarches pédagogiques

- Echanges autour des attentes des participants
- Diapositives illustrant les propos du formateur remis au participant
- Dossier de formation comprenant articles, outils d'évaluation ou d'accompagnement
- Temps de questionnements structurés autour de cas pratiques
- Echanges sur les pratiques professionnelles des participants
- Synthèse des 1/2 journées
- Questionnaire d'acquisition de connaissances

Modalités d'évaluation

- Echanges sur le positionnement et les attentes des participants
- Questionnaire d'acquisition de connaissance
- Questionnaire de satisfaction

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Informations pratiques

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

Lieux : classe virtuelle synchrone sur Zoom – dates à définir

Tarifs : libéral FIFPL-570 euros, logopède-300 euros, institution-700 euros, étudiant-150 euros

Effectif max : 30 personnes

Organisme organisateur : SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 -- Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Bibliographie

- Agniel, A. (1992). *Protocole Montréal-Toulouse Évaluation des gnosies visuelles et auditives*. Isbergues (Pas-de-Calais): L'Ortho éd.
- Bertoux, M. (2014). *Mini SEA*. Paris: de Boeck.
- Bertoux, M., de Souza, L. C., Sarazin, M., Funkiewiez, A., Dubois, B., & Hornberger, M. (2015). How Preserved is Emotion Recognition in Alzheimer Disease Compared With Behavioral Variant Frontotemporal Dementia? *Alzheimer Disease and Associated Disorders*, 29, 154-157.
- HAS (2018). Guide parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée
- Michalon, S., Serveaux, J.-P., & Allain, P. (2018). Impact des fonctions frontales sur les activités de la vie quotidienne dans la maladie d'Alzheimer. *Gériatrie et Psychologie Neuropsychiatrie du Vieillessement*, 16, 321-328.
- Merck, C., Charnallet, A., Auriacombe, S., Belliard, S., Hahn-Barma, V., Kremin, H., ... Siegwart, H. (2011). La batterie d'évaluation des connaissances sémantiques du GRECO (BECSGRECO): Validation et données normatives. *Revue de Neuropsychologie*, 3, 235-255.
- Nasreddine, Z. S., Phillips, N. A., Bédirian, V., Charbonneau, S., Whitehead, V., Collin, I., ... Chertkow, H. (2005). The Montreal Cognitive Assessment, MoCA: A brief screening tool for mild cognitive impairment. *Journal of the American Geriatrics Society*, 53, 695-699.
- Thomas-Antérion, C., & Hugonot-Diener, L. (2014). Comment faire passer le MoCA ?
- Thomas-Antérion, Catherine, & Krolak-Salmon, P. (2012). L'évaluation des fonctions exécutives en pratique courante dans la maladie de Parkinson et les syndromes apparentés, Abstract. *Revue de neuropsychologie*, me 2, 7-11.
- Tran, T. M., & Godefroy, O. (2015). *BETL*. Ortho Edition.
- Van Der Linden, M. (2018). Pour une neuropsychologie clinique intégrative et centrée sur la vie quotidienne. *Revue de Neuropsychologie*, 10(1), 41-46.
- Van Liew, C., Santoro, M. S., Goldstein, J., Gluhm, S., Gilbert, P. E., & Corey-Bloom, J. (2016). Evaluating Recall and Recognition Memory Using the Montreal Cognitive Assessment: Applicability for Alzheimer's and Huntington's Diseases. *American Journal of Alzheimer's Disease and Other Dementias*, 31, 658-663.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Inscriptions

1/ Je reserve ma place : sonia.michalon.formation@gmail.com

2/ Je remplis, signe et retourne *la convention *le reglement intérieur

- par mail à sonia.michalon.formation@gmail.com
- par courrier au à Sonia Michalon Formation, 35 route du Piton – Bois de Nèfles, 97490 Sainte Clotilde
- par internet <https://orthophoniste.nlions.dev/>

Pour tout retour de la convention par courrier, penser à effectuer une impression recto-verso pour limiter l'utilisation du nombre de feuilles – soyons eco-friendly

3/ J'effectue mon règlement

- la 1^{ère} partie lors de votre inscription pour confirmer votre réservation
- la 2^{ème} partie idéalement 10 jours avant le début de la formation au plus tard au dernier jour

Le règlement peut être effectué

- par chèque à l'ordre de Sonia Michalon
- par virement bancaire à :
Sonia MICHALON IBAN : FR76 1990 6009 7490 0116 3683 535 – AGRIRERX

Nous restons disponibles pour vous aider dans vos démarches d'inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Convention

Titre de la formation :

Dates

Lieu :

① **SONIA MICHALON FORMATION** – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 98970420797 auprès de la Préfecture de la Région Réunion. SIRET 451.607.17.0000.29

② **STAGIAIRE**

Nom Prénom

Adresse professionnelle

Téléphone

Mobile

Adresse Email@.....

Statut

- Etudiant – 150 euros
 Salarié pris en charge par l'employeur – 700 euros
 Libéral avec FIFPL – 570 euros
 Libéral sans FIFPL – 300 euros

Règlement

- Chèque
 Virement

③ **EMPLOYEUR** (si Salarié pris en charge par l'employeur)

Etablissement

Téléphone

Adresse Email

Responsable

Règlement

- Chèque
 Virement

Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre convention signée qu'il conviendra de renvoyer par courrier – Sonia MICHALON Formation, 7 rue Caravelle – Duparc, 97438 Sainte Marie – ou par mail à sonia.michalon.formation@gmail.com

Pour les libéraux

Vous joindrez à cette convention correctement complétée et signée, 2 chèques de règlement :

- Un chèque de **100 euros** encaissé à l'issue des 10 jours de réflexion et le 2^{ème} chèque de **200 euros** qui sera encaissé 10 jours avant le début de la formation.
- Si vous êtes étudiant : un chèque de **50 euros** encaissé à l'issue des 10 jours de réflexion et le 2^{ème} chèque de **100 euros** qui sera encaissé 10 jours avant le début de la formation.
- Si vous êtes FIFPL : un chèque de **190 euros** encaissé à l'issue des 10 jours de réflexion et le 2^{ème} chèque de **380 euros** qui sera encaissé 10 jours avant le début de la formation.
- La facture acquittée et votre attestation de présence vous seront remises à l'issue de la formation.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

*Prise en charge partielle des stages : Fif-pl <http://www.fifpl.fr>
104, rue de Miromesnil – 75384 Paris cedex 08
Tel. 01 55 80 50 00

*N'oubliez pas que vous avez également droit à un crédit d'impôts lorsque vous faites une formation professionnelle.
Déclaration n° 2079.

Pour les salarié(e)s pris en charge par l'employeur,

La convention devra être établie et signée par votre employeur **EN DOUBLE EXEMPLAIRE**. Le règlement devra parvenir dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation.

INTERRUPTION DE STAGE

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le prix du stage sera remboursé au stagiaire.
- Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 1 mois avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier)
- Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à SONIA MICHALON FORMATION.
- En cas d'annulation pour raison médicale, le prix sera (déduit d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier) restitué sur présentation d'un certificat médical (à faire parvenir à SONIA MICHALON FORMATION, en lettre recommandée avec accusé de réception).
- Aucun désistement ne sera accepté au cours du stage.
- Sonia Michalon Formation se réserve également la possibilité de basculer en télé-présentiel si le contexte sanitaire venait à le justifier.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de St Denis sera seul compétent pour régler le litige.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation SONIA MICHALON FORMATION par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

	Tampon et Signature du stagiaire	Tampon et Signature du responsable de l'établissement (pour les salariés)	SONIA MICHALON FORMATION
Lieu			Le 06/09/2021
Date			

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)
Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE
Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Règlement Intérieur

TITRE 1 – objet et champ d’application

Article 1 – objet

Conformément aux dispositions de l’article L6352-3 du Code du Travail, le présent règlement intérieur a pour objet de préciser l’application de la réglementation en matière d’hygiène et de sécurité, de déterminer les règles générales et permanentes relatives à la discipline et d’énoncer les dispositions relatives aux droits de la défense du stagiaire dans le cadre des procédures disciplinaires.

Article 2 – champ d’application

Ce règlement s’applique à tous les stagiaires de SONIA MICHALON FORMATION.

Les dispositions du présent règlement sont applicables à tout local ou espace accessoire (parc, lieux de restauration, ...) occupé par SONIA MICHALON FORMATION que ce soit son siège social ou tout autre lieu loué par SONIA MICHALON FORMATION. Les stagiaires devront en outre respecter les mesures d’hygiène et de sécurité applicables dans les établissements où sont organisés les stages de SONIA MICHALON FORMATION.

TITRE 2 – hygiène et sécurité

Article 3 – dispositions générales

En matière d’hygiène et de sécurité, chaque stagiaire doit se conformer strictement tant aux prescriptions générales qu’aux consignes particulières qui seront portées à sa connaissance par affiches, instructions, notes de service ou tout autre moyen.

Article 4 – lieux de restauration

L’accès aux lieux de restauration n’est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit, sauf autorisation spéciale accordée par le responsable de l’établissement, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages.

Article 5 – règles générales à la protection contre les accidents

Tout stagiaire est tenu d’utiliser tous les moyens de protection individuels et collectifs mis à sa disposition pour éviter les accidents et de respecter strictement les consignes particulières à cet effet.

Article 6 – règles relatives à la prévention des incendies

Tout stagiaire est tenu de respecter scrupuleusement les consignes relatives à la prévention des incendies. Il est interdit de fumer dans les salles où se déroulent les formations. Il est interdit d’utiliser des matières inflammables à l’intérieur ou à proximité des locaux.

Article 7 – obligation d’alertes

Tout stagiaire ayant constaté une défaillance ou une anomalie dans les installations ou le fonctionnement des matériels est prié d’en informer l’animateur ou les responsables de l’établissement. Tout accident, même bénin, doit être immédiatement déclaré à la direction par la victime ou les témoins.

TITRE 3 – discipline et sanctions

Obligations disciplinaires

Article 8 – dispositions générales relatives à la discipline

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun. Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l’application de l’une des sanctions prévues par le présent règlement.

Article 9 – horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par l’animateur de la formation.

Article 10 – entrées, sorties et déplacements

Les stagiaires n’ont accès aux locaux de l’établissement que pour le déroulement des séances de formation. Il est interdit d’introduire dans les locaux des personnes étrangères au stage.

Article 11 – usage du matériel

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état, d’une façon générale, tout le matériel mis à sa disposition pendant le stage. Il ne doit pas utiliser ce matériel à d’autres fins que celles prévues pour le stage et notamment à des fins personnelles sans autorisation. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à SONIA MICHALON FORMATION.

Article 12 – enregistrement

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse de l’animateur de formation et d’un responsable de SONIA MICHALON FORMATION, d’enregistrer ou de filmer les séances formation.

Article 13 – méthodes pédagogiques et documentation

Les méthodes pédagogiques et la documentation diffusées sont protégées au titre des droits d’auteur et ne peuvent être utilisées autrement que pour un strict usage personnel ou diffusées par les stagiaires sans l’accord préalable et formel de son auteur et de SONIA MICHALON FORMATION.

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d’activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Article 14 – nature et échelle des sanctions

Tout manquement aux obligations disciplinaires sera considéré comme faute par le SONIA MICHALON FORMATION et pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'un avertissement écrit, d'une exclusion temporaire ou définitive. L'exclusion du stagiaire ne pourra, en aucun cas, donner lieu au remboursement des frais réglés pour la formation.

Article 15 – droits de la défense

Aucune sanction ne pourra être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion, SONIA MICHALON FORMATION ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. La convocation précise également la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et remise en main propre à l'intéressé contre décharge ou envoyée en lettre recommandée. Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté. Pendant l'entretien SONIA MICHALON FORMATION ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 16 – informations

Le directeur de SONIA MICHALON FORMATION informe de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation d'une entreprise
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé formation.

TITRE 4 – conditions d'annulations

Article 17 – délais d'annulation

- Toute annulation intervenant plus de deux mois avant le début du stage donnera lieu au remboursement déduit d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier.
- Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à SONIA MICHALON FORMATION.
- En cas d'annulation pour raison médicale, le cout sera restitué (déduit d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier) au stagiaire sur présentation d'un certificat médical (envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception).

Article 18 – entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur à compter de sa ratification par SONIA MICHALON FORMATION. Il sera adressé à toute personne s'inscrivant à un stage organisé par SONIA MICHALON FORMATION.

REGLEMENT INTERIEUR	Tampon et Signature du stagiaire	SONIA MICHALON FORMATION
Lieu	Faire précéder de « Lu et approuvé »	Le 06/09/2022
Date		

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Mes Notes :

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)
Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE
Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formaton@gmail.com

Mes Notes :

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com

Mes Notes :

SONIA MICHALON FORMATION

SIRET : 45160717000029 – N° déclaration d'activité : 98970420797 (Région Réunion)

Adresse postale : 35 route du Piton, Bois de Nèfles 97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : +262 692 08 22 43 Mail : sonia.michalon.formation@gmail.com